



La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune
de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Sainte -Suzanne Tel : 02 43 01 40 10 - courriel : contact@ste-suzanne.com

Chammes Tel : 02 43 01 40 65 Courriel : contact.chammes@ste-suzanne.com

Bulletin trimestriel Juillet - Septembre 2024

Rénovation de l'école primaire Perrine Dugué



Suite au regroupement pédagogique de tous les élèves sur le site de l'école Perrine Dugué en 2022, les travaux de rénovation des locaux et des cours d'école vont débuter au mois de juillet 2024 pour se terminer en juillet 2025. Ces travaux vont concerner toutes les salles de classes, le pôle maternelle, le restaurant scolaire avec sa cuisine, les cours de récréation, et l'espace périscolaire avec la garderie. Aujourd'hui l'école Perrine Dugué accueille plus de soixante dix élèves répartis en trois classes.

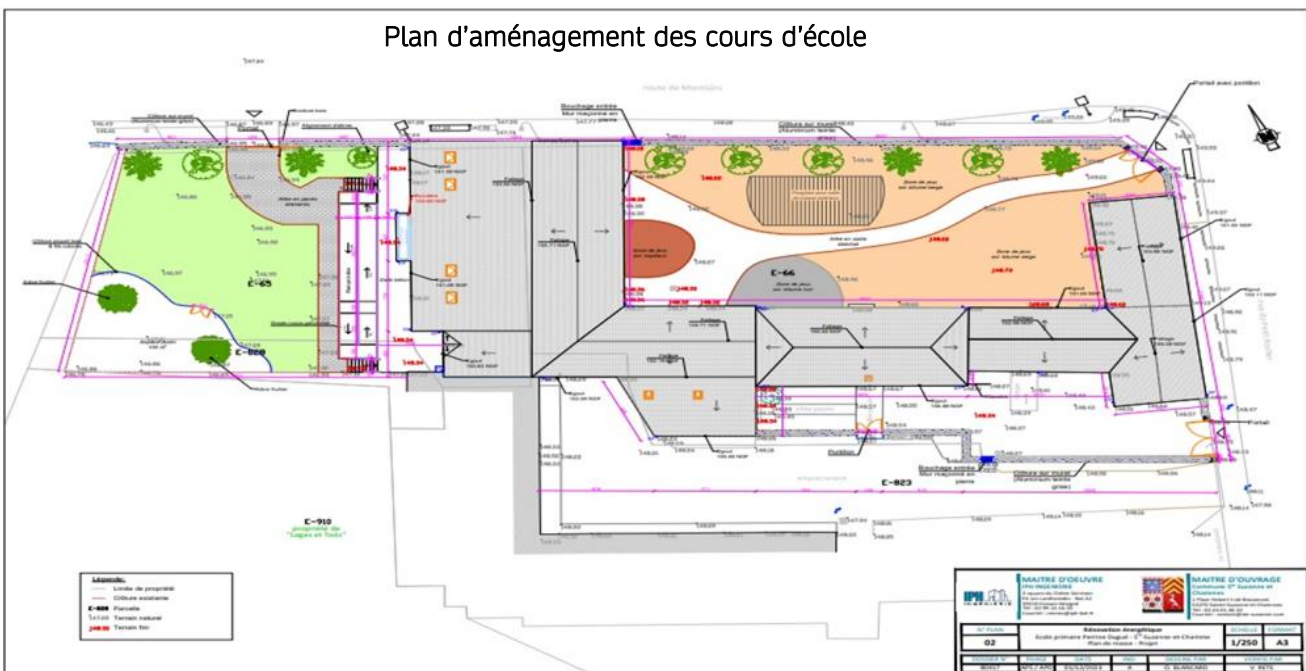
Le projet prévoit de réaliser des aménagements performants sur le plan des économies d'énergie permettant d'offrir une baisse de plus de 40 % des consommations (chauffage, électricité, ventilation, consommation d'eau, ...). Les aménagements se veulent fonctionnels au quotidien pour répondre aux enjeux d'organisation des espaces pour les activités éducatives et d'aménagement des espaces extérieurs prenant en compte les nouveaux enjeux climatiques.

Une rénovation énergétique qui prévoit l'aménagement d'une nouvelle cuisine économe en énergie, des locaux agrandis et des équipements conformes aux règles sanitaires et d'hygiène pour un restaurant scolaire. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et la sécurité du site vont également faire l'objet d'un traitement complet dans la rénovation du site.

Un volet important du projet concerne la revégétalisation des deux cours d'école avec une démarche qui prévoit le remplacement des revêtements bitumeux par des espaces végétalisés et arborés. Ces espaces offriront des jeux de motricité, des aménagements offrant une possibilité de temps de classe en extérieur. Une des cours sera entièrement végétalisée et accueillera un jardin pédagogique permacole qui améliorera ainsi les conditions de scolarité.

Les travaux débuteront en juillet 2024 pour une livraison prévue d'une école entièrement rénovée en septembre 2025.

Plan d'aménagement des cours d'école



Edito

Michel Galvane

Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes



Après les travaux de réaménagement des rues de Libération et de Montsûrs l'amélioration du cadre de vie de ce quartier se poursuit avec deux chantiers prioritaires à venir, la rénovation de l'école primaire de Sainte Suzanne et la rénovation du bureau de poste.

Dans le même temps, la requalification de l'ancien site de l'école primaire de Chammes se poursuit avec l'accueil de nouvelles activités pour faire de cet espace un vrai tiers lieu culturel avec le futur réaménagement de la salle Adrien Hardouin.

En cette période où l'été arrive enfin, notre commune se prépare au démarrage de la saison estivale avec tous les temps festifs préparés par nos associations dont vous trouverez le programme dans ce bulletin municipal.

Un très bel été à tous en famille et avec vos proches.

Rappel des règles d'urbanisme et démarche en cas de travaux

Pour tous les travaux d'aménagement et de construction, la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes bénéficie d'un plan local d'urbanisme intercommunal qui définit clairement les règles à respecter et les démarches à effectuer pour toutes les interventions concernant les toitures, les façades, les menuiseries incluant les peintures et les murs de clôture. La commune déléguée de Sainte-Suzanne avec son secteur protégé du Site Patrimoine remarquable bénéficie de règles particulières comme celles de l'obligation de menuiseries en bois et du respect d'un nuancier précis de couleur.

Il est rappelé que tous les travaux doivent faire l'objet d'une déclaration préalable à déposer en mairie et qu'aucun travaux ne peuvent débuter sans accord de la Mairie et de l'Architecte des bâtiments de France.

Certaines personnes ont décidé de déroger à ces règles et de réaliser des travaux alors qu'elles s'étaient vues notifier un refus par le service urbanisme, la Mairie et l'Architecte des Bâtiments de France. L'argument avancé était de mettre en avant des travaux réalisés à l'identique ou pire à l'image de ce qui existe sur les bâtiments environnants (exemple d'une toiture en fibrociment).

Face à ces comportements inacceptables au regard de tous les habitants qui respectent les règles d'urbanisme et qui contribuent à la qualité urbaine de notre village et des labels dont elle bénéficie, plusieurs procédures vont être engagées dans les prochaines semaines envers ces personnes qui pensent pouvoir faire ces travaux sans conséquence sur le non-respect des règles d'urbanisme.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COEVRONS

Services de l'habitat dans les Coëvrons

Le saviez-vous ? Des permanences gratuites et indépendantes sur l'habitat sont disponibles à l'espace Coëvrons.
Des questions sur les aides financières, sur un projet de rénovation, d'installation de panneau photovoltaïque, d'adaptation du logement, de construction ou location ?
Pour répondre à toutes vos questions, des conseillers sont à votre disposition.

Contactez la maison de l'habitat au **02 43 64 60 30**

Consultez le site internet pour plus d'information sur les permanences : <https://www.coevrons.fr/les-services-de-l-habitat-dans-les-coevrons>

France Rénov' France services CAUE SOLIHA adil

En dehors d'astreintes financières, les procédures prévoient la réalisation de nouveaux travaux dans le respect des règles d'urbanisme applicables sur notre commune.

Pour vous accompagner dans vos projets de travaux de rénovation de votre habitat, la Communauté de Communes des Coëvrons possède un service de l'habitat. Les habitants du secteur protégé de Sainte Suzanne, bénéficient d'un accompagnement gratuit pour l'élaboration de leur projet par un architecte conseil qui assure une permanence tous les mois en mairie, le rendez vous est à prendre auprès du secrétariat au : [02 43 01 40 10](tel:0243014010).

Actualité du conseil municipal - retrouvez toutes les informations sur le site internet de la commune : <https://www.ste.suzanne.com>

Permanence des élus - le maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes et le 1er adjoint-maire délégué de Chammes reçoivent sur rendez-vous, la prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat de la mairie tél : 02 43 01 40 10

Horaires d'ouverture de la mairie et mairie annexe :

Mairie de Sainte-Suzanne :

- Mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Jeudi de 9h00 à 12h30
- Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00

Mairie annexe de Chammes :

- Lundi de 14h00 à 17h45
- Vendredi de 9h00 à 12h30



Rénovation du bureau de poste



Dans le cadre des travaux de rénovation urbaine réalisés rue de la Libération, les abords et accès du bureau de poste font l'objet d'une requalification complète avec la création d'un nouvel espace de stationnement et une mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Le Groupe LA POSTE a souhaité procéder à la remise à niveau fonctionnel et esthétique du bureau de Poste qui n'avait pas fait l'objet de travaux depuis plus de trente ans.

Le projet concerne la rénovation et le réaménagement intérieur afin de mettre cet équipement, qu'elle loue à la commune, aux normes actuelles d'exploitation.

Une opération qui prévoit de restructurer l'organisation de l'espace commercial d'accueil du public, de l'espace de travail du personnel et des espaces liés à l'activité de traitement du courrier. Lors de ces travaux il sera procédé à l'installation d'un nouveau distributeur automatique de billets.

Pour la réalisation de ces travaux le bureau de poste fera l'objet d'une période de fermeture de trois mois. Le bureau de poste de Sainte- Suzanne sera fermé du :

Lundi 16 septembre au lundi 2 décembre



Inauguration rue de la libération



Après plus d'un an de travaux, la rue de Libération offre un nouveau visage avec de larges trottoirs adaptés pour les personnes à mobilité réduite, un apaisement de la circulation avec un sens unique et des ralentisseurs, une sécurisation des abords de la poste et de l'école Perrine Dugué. La rue bénéficie désormais d'un fleurissement et de plantations d'arbres qui vont se poursuivre.

Il y a 80 ans, le 7 août 1945, c'est par cette même rue que les premières troupes américaines avec des chars Sherman venaient délivrer Sainte Suzanne avec des combats qui firent plusieurs morts.

Après la guerre cette rue prendra le nom de rue de la Libération. Un chantier rendu possible grâce au soutien de nombreux partenaires comme la Communauté de Communes des Coëvrons, Le Département de la Mayenne, La région des Pays de la Loire et l'Etat.

Pour inaugurer cette fin des travaux et commémorer les événements qui s'y sont déroulés en août 1944, tous les habitants sont invités **le mercredi 7 août** à participer à cette inauguration et au programme prévu :

- 10h00 une déambulation « sur les traces de la Libération » .
- 11h00 : Inauguration de la rue de Montsûrs.
- 11h45 : Dépôt gerbe au monument aux Morts.
- 12h00 : Un Vin d'honneur sera servi au Manoir de la Butte-Verte.

Les restaurateurs de la commune participeront à cette journée en proposant un déjeuner américain.

- 14h00 : Déambulation « sur les traces de la Libération ».
- 15h30 : Spectacle musical « Les Pétasses à Mules » dans le parc de La Butte Verte proposé par l'association Médiéville 53.



Chammes village des justes et fête de la libération



Le Mardi 6 août la Commune Déléguée de Chammes célébrera ses 80 ans de sa libération en 1944 . L'occasion de faire mémoire des évènements qui se sont déroulés sur notre commune et d'honorer Mme Joséphine Maréchal reconnue juste parmi les Nations pour son action dans le sauvetage de juifs au péril de sa vie au cours de la seconde guerre mondiale en s'opposant aux persécutions antisémites nazies. A cette occasion, une stèle sera inaugurée en sa mémoire.

La commune déléguée de Chammes va donc rejoindre ce réseau « Villes et Villages des Justes de France » qui a pour ambition de réunir toutes les communes ayant décidé au regard de leur histoire de perpétuer le souvenir et les valeurs portées par les « Justes parmi les Nations » avec la création d'un espace mémoriel. A ce jour, 505 communes de France ont rejoint ce réseau.

Tous les camélésiens et suzannais sont invités à participer à ces cérémonies qui débute-ront avec l'inauguration de la Stèle en l'honneur de Mme Maréchal reconnue Juste parmi les nations à 17h00 place de l'église à Chammes : route de Blandouet, en souvenir des soldats américains morts lors de la libération de Chammes.

- À 18h30 dépôt de la gerbe au monument des soldats américains route de Blandouet,
- Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie à 19h30 salle Adrien Hardouin
- La journée se terminera à 20h30 avec le spectacle musical des « Pétales à Mules » proposé par le comité des fêtes de Chammes.

Réunion des Aînés Salle de L'Aiguison

La municipalité, par le biais de la Commission municipale aînés, santé, affaires sociales en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale œuvre toute l'année à l'accompagnement des aînés dans leur parcours de vie quotidienne.

Pour être présent au plus près de vous, la commission propose une rencontre pour évoquer les besoins et attentes dont vous voudriez nous faire part. Vous êtes cordialement invités à cette rencontre des aînés le **mercredi 11 septembre 2024 à 18h00** salle de L'Aiguison rue de Montsûrs.

Un moment convivial autour d'un verre de l'amitié est prévu à la fin de la réunion.

Travaux d'entretien des espaces publics

Rues et trottoirs, parcs et jardins, espaces fleuris, aires de stationnement, cimetières, abords de propriétés, autant d'espaces qui avec l'été nécessitent un entretien régulier pour maintenir notre environnement propre et agréable.

Désormais l'aspect de tous ces espaces publics et abords de propriétés privées sont traités différemment avec une végétalisation plus présente due en particulier à la fin de tout traitement sanitaire et à des tontes et fauchages tardifs pour protéger la faune et la flore et préserver la biodiversité.

Un entretien qui s'applique également au cimetière où chacun doit procéder au nettoyage des abords des tombes lorsqu'il est propriétaire d'une concession. Cette année, la commune vient de faire l'acquisition de matériel thermique pour améliorer l'entretien de cet espace de mémoire et de recueillement important pour toutes les familles.

La municipalité procède par le biais de son service technique à l'entretien des 25 hectares d'espaces naturels et fleuris des deux communes déléguées de Chammes et de Sainte-Suzanne sans oublier des espaces avec un traitement particulier pour préserver leur caractère remarquable avec leurs cônes de vues que sont la poterne et le tertre gagné à Sainte-Suzanne.

Pour le nettoyage des rues la commune fait appel à une société extérieure dans le cadre d'un marché porté par la communauté de communes .

Il est rappelé que chacun est tenu d'entretenir ses entrées de propriété et les abords de leurs murs de clôture donnant sur l'espace public.

Merci à tous les camélésiens et suzannais qui entretiennent, fleurissent leur abords et pieds de murs et contribuent par leur action à faire de notre commune un village reconnu pour sa qualité de vie.



La nuit Romantique des Plus Beaux Villages de France à Sainte-Suzanne

le samedi 22 juin, Sainte-Suzanne participait une nouvelle fois à la Nuit Romantique proposée par les Plus Beaux Villages de France. Une soirée organisée par les associations Médiéville53, les Amis de Sainte Suzanne avec le soutien de l'Office de tourisme intercommunal et du Conservatoire des Coëvrons. Pour cette édition la manifestation proposait un parcours dans la cité médiévale, un récital de piano sur la place Hubert II de Beaumont par Frédéric Reynier et dans l'église un concert de guitare par Patricio Cadéna Perez en présence de près de 150 spectateurs pour clore une soirée qui a tenu toutes ses promesses.



Comité de jumelage Erve et Charnie : un jumelage avec les pompiers de Sulzheim

En partenariat avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sainte-Suzanne, le comité d'échange Erve et Charnie a accueilli lors du week-end de la Pentecôte, une quarantaine d'amis allemands de Sulzheim, dont une quinzaine de pompiers. Ils ont pu bénéficier d'une visite du plateau technique du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Mayenne et de la visite de la vieille ville de Laval. Christophe Blu, chef du centre de Sainte-Suzanne-et-Chammes, avec les autres Chefs de centre de la communauté de communes des Coëvrons (Evron, Vaiges, Bais) ont organisé une manœuvre présentant les équipements et modalités d'intervention à leurs homologues allemands.



Un chêne vert a été planté pour sceller l'amitié franco-allemande entre nos pompiers en présence de nombreux maires du secteur, du Président de la Communauté de Communes ainsi que son équivalent, côté allemand, Mr Markus Conrad et toute son équipe. Cette matinée se terminait par un vin d'honneur. Le week-end s'est terminé par une soirée conviviale. Enfin, en juillet 2024, le comité de jumelage Erve et Charnie organise un échange par un groupe d'une vingtaine de jeunes français à Sulzheim.

Fête de la musique

Pour cette édition 2024 de la fête de la musique, les associations communales s'étaient toutes retrouvées pour proposer un programme festif et coloré.

C'est avec un récital du « Chœur de la cité » que se sont ouvertes les festivités devant le restaurant de « La Cabane » pour se poursuivre avec une déambulation musicale vers la cité.

La soirée s'est poursuivie avec l'orchestre d'Émilie Lasse et l'orchestre Banda-Suzanne. Le public a répondu une nouvelle fois présent malgré une météo capricieuse et fait de cette fête une belle réussite.



bois extérieur
bois intérieur
grillage
tôles
plantes

magasin ouvert
du mardi au samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 18h

50 ROUTE
DE L'ERVE
LA RIVIERE
SAINTE-
SUZANNE

**MATÉRIAUX
pour particuliers
ET PROFESSIONNELS**

06.16.75.71.14

pourbricolermalin.com

Vivéco

HORAIRES Annie

Du Lundi au Samedi :
8h-13h / 16h-19h30
Fermé le mercredi
(sauf 15 juin au 15 sept.)

02 43 01 97 92 Dimanche et Jours fériés : 8h-13h

24 bis des Coëvrons - 53270 SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

**DAVOUST
DÉCORS**

02 43 01 44 17 davoustdecors@gmail.com

39 rue de l'Erve - Chammes
53270 SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

TAXI TAXIS & MINIBUS LAMY
A.S.T.S. sarl

02 43 01 47 68

ZA des Coëvrons
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES
taxi.lamy@orange.fr

**AMBULANCES
& VSL LAMY**
A.S.T.S. sarl

ZA des Coëvrons
53270 Ste SUZANNE
& CHAMMES

02 43 01 40 01

Tous transports assis ou allongé
Agrément N°S3122010 - Sarl au capital de 10 000,00€
Siret 519 328 619 000 15 - APE 8690A
taxi.lamy@orange.fr

Vie associative

Les 6 heures de Sainte Suzanne

Une édition entièrement renouvelée avec une offre de course proposant une forme marathon de 20km, un semi-marathon de 10 km, un parcours trail de six heures et un parcours de 3km pour les jeunes. Les passionnés ne s'y sont pas trompés avec 420 participants répartis dans toutes les catégories et pour la première fois trente enfants inscrits pour le parcours des 3km dont de nombreux suzannais et camélesiens.

Les 6 heures ont désormais leur public de passionnés et au fil des années ont su trouver leur place dans les épreuves sportives régionales. Une journée qui a tenu toutes ses promesses et s'est terminée par un repas festif avec là encore plus de 120 participants venus se ressourcer après cette course de pleine nature.



Concours photos Roland Gaillard



Ce prix a été créé en souvenir de Roland Gaillard, premier adjoint au maire de Sainte-Suzanne et photographe passionné décédé en 2016. Les Amis de Sainte-Suzanne et Médiéville53 s'associent chaque année pour l'organisation d'un concours photographique « Le Prix Roland Gaillard » décerné pour la première fois en 2019.

Le prix doté d'une valeur totale de 500€ est offert aux photos jugées les meilleures par un jury. Prix Médiéville 53 : 200€ - Prix des Amis de Sainte-Suzanne : 200€

Prix du public : 100€. Les 2e, 3e et 4e prix du public seront récompensés par des paniers garnis.

L'exposition des photos du concours aura lieu les 21 et 22 septembre au moulin du Petit Gohard. Les résultats du concours seront annoncés le dimanche 22 septembre à 18h30 au moulin du Gohard. Le règlement du concours ainsi que les feuilles d'inscription et d'autres renseignements sont sur le site internet de la commune : www.ste-suzanne.com

ainsi que sur le site des amis de Sainte-Suzanne www.amissaintesuzanne.fr. L'inscription est définitive à la réception de la photo ou des photos sur tirage papier qui seront à déposer ou à envoyer à la mairie de Sainte-Suzanne 1bis, rue Jean de Bueil, avec le règlement. Les photos devront être soumises entre le 1er mai et le samedi 9 septembre 2024.

Communauté de Communes de Coëvrons

L'été approche à grands pas ! Adoptez la mobilité active avec les vélos à assistance électrique des Coëvrons !

L'arrivée des beaux jours est l'occasion parfaite pour découvrir ou redécouvrir les plaisirs du vélo pour vos déplacements domicile-travail. Les Coëvrons proposent à la location des vélos à assistance électrique, une alternative écologique et pratique pour vos déplacements quotidiens.

Ces vélos sont disponibles pour tous les habitants travaillant sur notre territoire, ainsi que pour les jeunes de plus de 14 ans en contrat d'apprentissage. Profitez de cette opportunité pour allier santé, économie et respect de l'environnement.

Trois formules sont proposées : 90 € pour 3 mois, 162 €, 6 mois ou 276 € l'année.

Pour plus d'informations sur les conditions de location et les modalités d'inscription, n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes. Roulez en toute sérénité et profitez pleinement de l'été avec les vélos à assistance électrique des Coëvrons !



Information Notariale

Maître Aurore TRONCHET et Maître Solène CACHEUX-LERIOUX, notaires, titulaires d'un Office Notarial à Evron 1 rue de Hertford, vous informent qu'elles assurent désormais une permanence dans leur bureau annexe de Sainte-Suzanne, 8bis Place Hubert 2, les jeudis après-midi, de 14h00 à 18h00, sur rendez-vous.

Contact téléphonique : 02.43.01.60.08

Saison estivale - agenda des manifestations

La Bibliothèque sera ouverte cet été du **lundi 15 juillet au samedi 22 août**. Fermeture annuelle du vendredi 23 août au dimanche 15 septembre.

Lundi 1er juillet : ouverture de la piscine Jean Taris de Sainte-Suzanne.

Dimanche 7 Juillet : Fête paroissiale par la paroisse Saint-Barnabé dans le parc de la Butte-Verte de 10h00 à 18h00.

Mercredi 10 juillet : Animation Médiévale par Anim'histo "quand les femmes partent en guerre" de 14h30 à 16h00 et de 16h30 à 18h00 dans le parc de la Butte-Verte : Médiéville 53

Samedi 13 juillet :

- Rallye voitures. de 15h-16h30,
- Repas et bal de l'amicale des sapeurs pompiers. 20h30
- Feu d'artifice communal à 23h30
- Spectacles médiévale des Féodales de clairbois de 14h00 à 19h00

Dimanche 14 juillet : Spectacles médiévale des Féodales de clairbois de 10h00 à 18h00

Lundi 15 juillet : Festival des Nuits de la Mayenne « Le siffleur » à 21h00 au château

Mercredi 17 juillet : Animation Médiévale Anim'histo "Le chevalier en armes " parc de la Butte-Verte par Médiéville53

Mercredi 24 juillet : Animation Médiévale Anim'histo "Les coutumes du combat judiciaire " de 14h30 à 16h00 et de 16h30 à 18h00 dans le parc de la Butte-Verte par Médiéville 53

Dimanche 28 juillet : Journée des jeux d'antan, de 10h00 à 18h00 dans le parc de la Butte-Verte,

Mercredi 31 juillet :

- Animation Médiévale Anim'histo "La révolte des enfants " de 14h30 à 16h00 et de 16h30 à 18h00 dans le parc de la Butte-Verte par Médiéville 53
- Soirée Irlandaise place Hubert II par Médiéville 53

Dimanche 4 août : 10h-17h Fête du livre au château

Mardi 6 août : Commémoration de la libération de Chammes

Mercredi 7 août :

- Commémoration de la libération de Sainte Suzanne .
- Animation médiévale Anim'histo "quand les femmes partent en guerre" de 14h30 à 16h00 et de 16h30 à 18h00 dans le parc de la Butte-Verte par Médiéville 53

Dimanche 11 août : Grand vide-greniers de 8h00 à 18h00 par Médiéville53.

Mercredi 21 août : Animation Médiévale Anim'histo "Le chevalier en armes " de 14h30 à 16h00 et de 16h30 à 18h00 dans le parc de la Butte-Verte par Médiéville 53

Mercredi 28 août : Animation Médiévale Anim'histo "Les coutumes du combat judiciaire " 14h30 à 16h00 et de 16h30 à 18h00 dans le parc de la Butte-Verte par Médiéville 53

Dimanche 8 septembre : 10h-18h concours de pêche du Haut Anjou, étang des Chauvinières, comité des fêtes de Chammes

Mercredi 11 septembre : Randonnée des FTS : Hardanges (le Saule), 13,5 km pour la grande et 8 km pour la petite RDV : 14h salle des fêtes.

Samedi 21 septembre :

- Journées Européennes du Patrimoine
- Concours photo Roland Gaillard. Photos exposées au moulin du Petit Gohard.

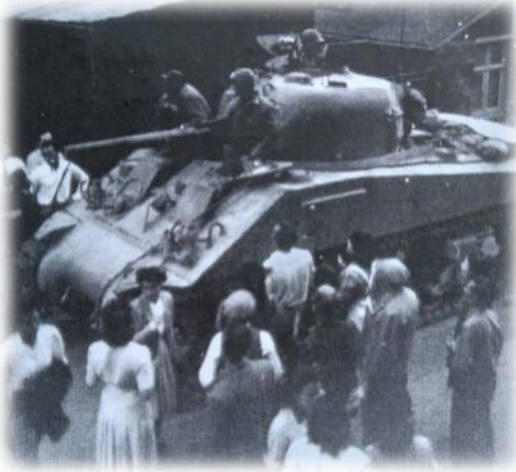
Dimanche 22 septembre : Résultats, Concours photo Roland Gaillard. Photos exposées au moulin du Petit Gohard. 10h-18h, exposition d'art dans la parc de la Butte-Verte et château. Journées Européennes du Patrimoine



Chaque mois retrouvez le programme des animations du Centre d'Interprétation du Patrimoine du pays d'art et d'histoire au sein du Château de Sainte Suzanne sur le site du département

<https://patrimoine.lamayenne.fr/sainte-suzanne/evenements/le-ciap-dans-tous-tous-les-sens/>

Notre histoire : Il y a 80 ans, la libération de Sainte-Suzanne - et - Chammes



Ils sont enfin là ! Après quatre années de guerre, le 6 août 1944, les troupes américaines arrivent à Ste Suzanne. La population laisse éclater une joie immense, les cloches sonnent à toute volée, les drapeaux français et américains sont hissés aux fenêtres. Place Ambroise de Loré, les GI qui distribuent chocolat, chewingum et corn beef sont acclamés. La liesse va hélas être de courte durée. Dans la nuit du 6 au 7 août, les Allemands qui se sont retranchés à la Rivière lancent la contre offensive. Le lundi 7 août, les habitants abrités dans les caves, entendent siffler les bombes et gronder les obus. Quand le feu s'arrête, c'est la consternation. Des morts, des blessés, des façades bombardées rappellent que la guerre n'est pas finie. A Chammes, la bataille entre Américains et Allemands sème la mort et fait d'innombrables dégâts. De nombreuses maisons, fermes et granges ont été brûlées et éventrées, la joie de la veille a fait place à la désolation. Laissons deux témoins de l'époque raconter ces deux journées qui ont marqué l'Histoire de nos villages.

Roger Lépine, jeune homme habitant sur la place Ambroise de Loré près de la boulangerie: « Le soir du dimanche 6 août 1944 vers 20h arrive le premier tank américain par la route de Montsûrs. Il est signalé aux Américains que des soldats allemands fuient vers Evron. Ils sont repérés sur la côte du Gravier. Le tank pointe aussitôt son canon. Ce sont les premiers obus que nous entendons. Il y en aura d'autres... La colonne américaine continue d'arriver par la route de Montsûrs, la seule qui ne soit pas goudronnée. Les Résistants se manifestent auprès des Américains, mitrailleuse à l'épaule pour les aider à débusquer les Allemands dont certains se rendent et sont faits prisonniers. Après l'accueil chaleureux manifesté aux libérateurs, chacun regagne son domicile. Dans la nuit des coups de feu et des rafales retentissent et des cris de soldats blessés déchirent le silence de la nuit. Chez nous, on a repéré des impacts de balle dans la croisée et dans le plafond d'une chambre qui donne sur la Place ». Le lundi 7 août au matin, sous un épais brouillard qui rend l'observation difficile, l'artillerie allemande bombarde Sainte-Suzanne. On se réfugie dans les caves. Partout, les dégâts matériels sont très importants. Vers midi, un petit avion survole le secteur repérant l'emplacement de l'artillerie allemande. Ce qui permet aux troupes américaines de réduire au silence les pièces allemandes qui tiraient sur le bourg. Dans l'après-midi, on comptait 18 américains et un soldat français parmi les morts, les corps de soldats allemands étaient peut-être de 25 à 30 ».



Témoignage d'Adrien Hardouin, maire de Chammes de 1945 à 1983 : « Le 7 août au matin dans le bourg de Chammes, c'est la joie... On s'attend à l'arrivée imminente des Américains. On sort nos drapeaux tricolores, on croit que nos misères sont terminées, alors que le drame est à notre porte. Une nouvelle vient à courir ; les Allemands se disposent à revenir. Aussitôt les drapeaux sont rentrés et de fait, l'armée allemande arrive dans le bourg. Ils préviennent de quitter nos maisons sur le champ et de laisser les portes ouvertes. La population se réfugie dans les secteurs des Pilières, de la Championnière, de la Pannerie et de Moncor. Vers midi, la colonne de chars américains venant de Vaiges doit stopper son avance à la hauteur des Noës Chopin, arrêtée par le tir précis d'un canon impossible à repérer... les Allemands disposent d'une pièce de 90 au sommet de la côte de la Métairie qui sera repérée peu après par un avion américain. Une bataille féroce s'engage toute l'après-midi, les obus pleuvent et allument des incendies.



Les Allemands retranchés dans le cimetière tirent sans interruption. En fin d'après-midi, les chars américains déferlent enfin dans le bourg avec l'infanterie à leur côté. Une canonnade ininterrompue accompagne le martèlement du sol. Le lendemain 8 août, on compte les morts et les blessés, 12 allemands, 8 américains dont 5 sont tombés dans la côte de la Métairie. Triste spectacle au lendemain de la bataille ; les maisons du haut du bourg incendiées, des débris de toutes sortes jonchent les routes, lignes électriques et téléphoniques cisailées, vaches et chevaux brûlés ou abattus et des braves gens qui ont tout perdu, plus de maisons, de vêtements, de meubles et qui pleurent en silence sur leurs ruines. Certes la solidarité joue en ces moments-là mais combien d'années leur faudra-t-il pour retrouver leur toit ? ».